

Situation de l'école de Castelnau-Rivière-Basse (Communiqué)

Nous revenons vers vous pour faire état de la situation de l'école de Castelnau Rivière Basse qui a été évacuée le 20 décembre 2017 suite à l'apparition de fissures sur le bâtiment.

Les dernières initiatives ont permis à ce que la commune soit destinataire d'un écrit officiel du Président de la Communauté de Commune adressé au directeur d'académie. Dans ce courrier, le président rappelle que les locaux relèvent bien de la compétence de la collectivité et non de celle de l'académie et que dans ce cadre, il affiche son attachement à la réouverture de l'école de Castelnau R B dès que les conditions de sécurité auront été réunies. En conclusion, il demande la modification de l'arrêté officiel publié sur le site de l'académie qui annonce une fermeture définitive. Vous trouverez ce courrier [en pièce jointe \(.pdf\)](#)

Malgré les propos pouvant apparaitre rassurant livrés dans la presse par le directeur d'académie, l'arrêté de fermeture court toujours et par ailleurs, nous n'avons toujours pas d'engagement que les élèves puissent réintégrer l'école dès que les locaux seront opérationnels puisque le Directeur n'avance comme date que la rentrée 2020....

C'est pourquoi, parents d'élèves, population et élus pensent qu'il faut des engagements formalisés garantissant un retour des enfants dès la fin de réalisation des travaux.

Les parents d'élèves ont donc décidé d'organiser un grand repas partagé ce mercredi 8 mai à midi avec mise en commun des anciennes photos de classe de tous ceux qui ont fréquenté l'école dans leur jeunesse.

François Dousseau

Conseiller municipal